



# OSMO ENGRAIS VIGNES

## CARACTERISTIQUES

---

OSMO VIGNES est un engrais naturel à action douce et de longue durée pour vignes et groseilliers (groseille rouge, myrtille, framboise, airelle, ...) et autres plantes fructifères. Cette formule équilibrée contient uniquement des matières premières de haute qualité respectueuses de la nature. Le supplément de potassium garantit des fruits juteux, appétissants et se conservant bien, aussi après la récolte. La matière organique de cet engrais est transformée par les organismes vivant dans le sol. Ceci améliore la structure du sol.

## UTILISATION

---

J F M A M J J A S O N D

### Plantation:

100 g/m<sup>2</sup>.

### Trois mois après la plantation:

50-100 g/m<sup>2</sup>.

1 poignée = ± 50 g.

## CONSEIL PRATIQUE

---

Les vignes aiment un sol riche en calcaire. Chaulez donc annuellement avec un des produits calcaires OSO.

## DESCRIPTION TECHNIQUE

---

### ENGRAIS

Engrais composé organique-minéral NPK (Mg) 5-3-9 (3).

### GARANTIES

5 % d'azote total (N), dont

5 % d'azote organique

3 % d'anhydride phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) soluble dans les acides minéraux

9 % d'oxyde de potassium (K<sub>2</sub>O) soluble dans l'eau

3 % d'oxyde de magnésium (MgO) soluble dans les acides minéraux

45 % de matières organiques

Matières organiques, Norg, P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> provenant de farine animale, de sang desséché, de farine de plumes, de coques de cacao et de vinasse.

Pauvre en chlore. Contient des sous-produits d'origine animale de cat. II.

Conserver hors de portée des enfants et des animaux.



Indiqué pour la culture biologique. Contient uniquement des produits autorisés dans l'annexe I du règlement (CE) n° 889/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique, tel que modifié.

EMIETTÉ